

Notice Historique

sur

Le Musée de

Montpellier

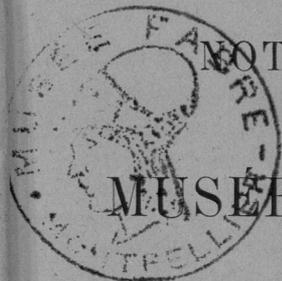


INTRODUCTION





NOTICE HISTORIQUE
SUR LE
MUSÉE DE MONTPELLIER



Le Musée de Montpellier, appelé Musée Fabre, du nom de son fondateur, existe officiellement depuis 1825. Mais, antérieurement à cette date, on constate différentes tentatives pour constituer dans notre ville des collections publiques. L'histoire n'en est pas très claire. Voici, puisés aux Archives, quelques renseignements sur les origines du Musée.

Les académies de peinture et de sculpture, établies à diverses reprises sous l'ancien régime à Montpellier, et dont la plus ancienne et la moins éphémère fut celle fondée par Jean de Troy, en 1679, possédaient probablement des collections de modèles, plâtres et estampes, destinés à l'enseignement du dessin. Rien n'en subsiste plus aujourd'hui. Cent ans plus tard, la « Société des Beaux-Arts » (1) fondée en 1779, par un groupe d'amateurs éclairés, s'efforçait de ranimer ce foyer artistique : elle créait des cours, réunissait des collections, organisait des expositions où à côté des travaux des professeurs et des élèves, étaient admises des œuvres

(1) Cf. Henri Stein, *La Société des Beaux-Arts de Montpellier, dans les « Mélanges offerts à M. H. Lemonnier par la Société de l'histoire de l'art français »*, Paris 1913.

de maîtres anciens, premiers essais de curiosité rétrospective. La garde des collections fut confiée à un certain Fontanel, marchand d'objets d'art fort avisé, au demeurant homme de goût, qui entretenait des relations suivies avec les grands artistes parisiens de ce temps. Ce fut lui qui, en 1795, à la vente de l'atelier de Houdon, acheta la fameuse statue de Voltaire en terre cuite, une des gloires de notre Musée, — coup de maître qui suffirait à sauver de l'oubli le nom de Fontanel. La Société ne dura pas dix ans. Elle disparut, faute de ressources, en 1787. Ses collections furent dispersées, on ne sait dans quelles conditions. Je crois en avoir retrouvé des épaves dans l'ancien fonds de modèles de l'Ecole des Beaux-Arts, tels par exemple, les débris du fameux Ecorché de Houdon, que l'artiste avait offert à la Société, peut-être aussi quelques bustes en plâtre conservés aujourd'hui aux Archives départementales, ou encore les deux bustes en marbre de Voltaire et de Rousseau par Houdon, qui ornent le cabinet du préfet de l'Hérault.

Vint la Révolution. Les nombreux tableaux enlevés aux édifices religieux durent, à la fin du XVIII^e siècle, constituer un embryon de Musée. En tous cas, ces objets étaient réunis dans un dépôt commun, auquel les intéressés les réclamèrent après le rétablissement du culte. FONTANEL, l'ancien garde des collections de la ci-devant « Société des Beaux-Arts », fut chargé de la conservation de ce dépôt. Ne serait-ce point là l'origine du Musée créé sous le Directoire, par ledit Fontanel et son ami le peintre Matet, et qui est désigné dans les documents de l'époque, sous le nom de

« Galerie Fontanel-Matet » ? Il était installé dans une maison de la rue des Etuves, appartenant au bijoutier Mion, et précédemment occupée par l'Athénée. Il semble résulter des termes du rapport de Martin-Choisy (1) sur l'inauguration de la statue de Voltaire, le 15 Nivôse, An XI (8 décembre 1802) que c'est là que fut célébrée cette solennité. Les objets d'art réunis dans ce local devaient être peu nombreux, puisque, dans le même rapport, Martin-Choisy annonce que « M. Fontanel... de concert avec M. Matet, qu'un même zèle anime, prépare dans les salles du Musée une collection de tableaux et de livres précieux. ». Il fait sans doute allusion à un envoi important de tableaux accordés par les Consuls à la Ville de Montpellier.

Dès l'époque du Directoire, les représentants de la Ville et du département s'étaient préoccupés d'enrichir le Musée naissant et avaient demandé au Gouvernement de Paris d'envoyer à Montpellier quelques tableaux provenant des collections nationales. Voici la lettre (1) que le citoyen Marc-Antoine Bazille, Président de l'Administration centrale de l'Hérault, adressait en 1798 au ministre de l'Intérieur.

(1) Rapport fait à la Société des Sciences et Belles-Lettres de Montpellier sur l'inauguration de la statue de Voltaire au Musée de la même ville, Montpellier, An XI (1801).

(2) Ce document se trouve aux Archives de la Direction des Beaux-Arts, à Paris. Il a été publié dans l'« Inventaire des Richesses d'art de la France », Province, Monuments civils, T. I. p. 141.

NOTICE HISTORIQUE SUR LE MUSÉE DE MONTPELLIER

Montpellier, ce 22 nivôse, l'an sixième de la République française, une et indivisible (10 janvier 1798).

CITOYEN MINISTRE,

L'Ecole Centrale du département a commencé à former un Muséum, qu'elle désirerait enrichir de quelques-uns des tableaux et des pièces de dessin dont celui de la commune de Paris se trouve surchargé. Elle reconnaît que les superbes dépouilles enlevées à l'Italie doivent rester dans la grande cité où siègent le Corps législatif et le Gouvernement; elle ne lui envie point les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Rubens, mais elle réclame quelques tableaux de nos bons maîtres, tels que Coypel, Mignard, Vouet, Lemoine, Restout, Carle Van Loo, Natoire, Vien, Doyen, quelques académies copiées par les pensionnaires entretenus à Rome, quelques bons dessins originaux. Ces modèles sont nécessaires pour exciter l'émulation des élèves, leur inspirer le goût du beau et développer en eux le germe du talent. Peu de cités réunissent autant de titres que celle de Montpellier à la concession que sollicite l'Ecole centrale; son climat est propre à enflammer le génie des peintres et des sculpteurs; la nature s'y montre en toutes saisons sous un aspect riant et y étale toutes ses richesses. Montpellier a produit nombre d'excellents maîtres dans la peinture et la sculpture; les jeunes gens y sont entraînés par un penchant naturel vers les beaux-arts; ils s'y appliquent avec succès, et il ne leur manque que de bons modèles pour leur faire atteindre à la perfection.

Veuillez, Citoyen Ministre, accueillir favorablement la demande de l'Ecole centrale, et lui faire accorder une part

NOTICE HISTORIQUE SUR LE MUSÉE DE MONTPELLIER

dans le superflu des riches collections des tableaux et des dessins dont Paris surabonde.

Vive la République!

Salut et respect,

Marc-Ant. BAZILLE.

Cette lettre nous apprend qu'il existait à ce moment-là un Muséum (sans doute la Galerie Fontanel-Matet), annexé à l'Ecole de dessin. La demande si juste et si mesurée du citoyen Marc-Antoine Bazille, ne fut point agréée. Elle fut reprise trois ans plus tard. C'était l'époque où, sur l'initiative de Chaptal, alors Ministre de l'Intérieur, un arrêté consulaire, en date du 14 fructidor An XI (1^{er} septembre 1801), constituait au moyen des réserves du Louvre et de Versailles, quinze musées dans quinze grandes villes de France. Montpellier n'avait pas été compris dans cette distribution. Alors, le peintre Bestieu, professeur de dessin à l'Ecole centrale de l'Hérault, agissant au lieu et place du conservateur du musée, dont le poste, dit-il, avait été supprimé (1), renouvela la requête de Marc-Antoine Bazille, et réclama la part de la ville de Montpellier.

Voici la lettre de Bestieu (2), dont le style et l'orthographe ne dénotent pas une très grande culture.

(1) Il s'agit du poste occupé par Fontanel. Or, dans son rapport du 8 décembre 1802, Martin-Choisy déclare que Fontanel prépare l'organisation des salles du Musée. Que s'est-il passé au juste, je l'ignore. Il y a là un petit mystère local que je n'ai pu éclaircir.

(2) Ce document se trouve aux Archives de la Direction des Beaux-Arts, à Paris, et a été publié dans l'« Inventaire des Richesses d'art de la France », Province, Monuments civils, T. I, p. 142.

NOTICE HISTORIQUE SUR LE MUSÉE DE MONTPELLIÈR

Bestieu, professeur de dessin à l'École centrale du département de l'Hérault, au citoyen ministre de l'Intérieur.

Montpellier, le 8 vendémiaire, An dix,
1^{er} octobre 1801

CITOYEN MINISTRE,

D'après la suppression de la place de conservateur des objets des arts, je demeure chargé d'une nouvelle occupation que je voudrais utilisé en rendent public le conservatoire; mais il faudrait, citoyen ministre, venir à mon secours et nous envoyé quelques tableaux de ceux jugé indigne d'entrer dans le Musée et qui tiendrait icy le premier rang. Vous nous aviez promis dans le temps votre protection pour cest objet auprès du ministre de l'Intérieur. Permetés moy de vous rapellai votre promesse et je suis sur que sa sera une époque mémorable pour les arts et les artistes que lenvoi que vous nous ferez. Si je ne croyez point être indiscret, je vous demanderai de vouloir bien y joindre un plâtre de Lapollon et du Laocon, et le citoyen Pagou, conservateur du Musée qui connoit cette commune et ses artistes se feroit un vrai plaisir de leur être utile en leur envoyant d'après vos ordres de bonnes choses.

Salut et respect,

BESTIEU.

Cette fois, le ministre de l'Intérieur, Chaptal, qui avait gardé des attaches avec Montpellier où il avait été professeur, accueillit la demande de Bestieu, et par arrêté consulaire du 16 fructidor An X (3 septembre 1802) accorda à Montpellier trente tableaux prove-

NOTICE HISTORIQUE SUR LE MUSÉE DE MONTPELLIÈR

nant pour la plupart des collections de l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture, et dont quelques-uns, comme les morceaux de réception des citoyens Académiciens, présentent de l'intérêt. Le renvoi et la restauration de ces tableaux coûtèrent 2.200 fr. 49, payés en deux fois à l'Administration du Louvre par le citoyen Granier, maire de Montpellier, après réception le 10 Germinal An XI (31 mars 1803) et le 25 Thermidor An XII (14 août 1804).

Voilà donc les collections artistiques de Montpellier constituées. L'ancien dépôt un peu hétéroclite d'objets prélevés dans les édifices religieux, prend maintenant figure d'institution officielle. A ce moment, le Musée occupe toujours, avec l'École de dessin, le local de l'Athénée, rue des Etuves. L'École de dessin y demeure jusqu'en 1810 pour s'établir ensuite rue des Trésoriers-de-France. C'est vraisemblablement à la même époque que le Musée abandonne le local de l'Athénée pour occuper, place Brandille, la maison de Crozals (aujourd'hui hôtel de Saint-André). Il y était installé le 5 octobre 1811; une note rédigée à cette date nous fait connaître qu'il était ouvert au public les jeudi et dimanche de 9 h. à midi. Il y resta sans doute jusqu'à la fin de l'Empire.

Que devint alors le Musée? La question reste assez obscure. Kuhnholz, qui écrivait en 1830, déclare dans la « Notice » de la collection Atger (p. 19, note) qu'« à l'époque de la Restauration, [le Musée] fut supprimé et tous les tableaux furent distribués, les uns dans les églises, les autres dans diverses salles de la Mairie ».

La Mairie était installée dans l'ancien hôtel de Belleval (mairie actuelle), en qualité de locataire, depuis le mois de décembre 1812. Elle n'acquît l'immeuble qu'en septembre 1816. C'est sans doute à cette date qu'eut lieu le transfert du Musée de la place Brandille à l'hôtel de Belleval, car le Décret impérial du 12 mars 1814, qui autorise cette acquisition pour y établir la mairie ajoute : « dans laquelle seront placés l'école gratuite de dessin et le Musée ». De fait, nous savons que les tableaux étaient exposés dans la grande salle, aujourd'hui transformée en salle des mariages. Ainsi, le Musée, sans avoir été supprimé, comme le dit Kuhnholz, fut certainement transformé; des objets furent rendus soit à des églises, soit à des particuliers, entre autres la fameuse statue de Voltaire par Houdon, qui ne réintégra le Musée qu'en 1873, à la suite du legs qu'en fit Fages, gendre et héritier de Fontanel.

En résumé, de l'ancien dépôt révolutionnaire, devenu la Galerie Fontanel-Matet, puis le Muséum départemental, sis d'abord rue des Etuves, dans le local de l'Athénée, ensuite place Brandille dans l'hôtel de Saint-André, il ne restait plus, après 1815, que des épaves réunies à la Mairie, ancien hôtel de Belleval. C'est alors qu'intervint Fabre. La donation qu'il fit en 1825 va provoquer de nouveau la réunion de tous ces éléments dispersés, et leur installation dans un immeuble acquis spécialement à cet effet : le Musée de Montpellier était définitivement créé.

François-Xavier-Pascal FABRE, fils de Joseph Fabre, peintre, et de Catherine Flory, était né à Montpellier, le 1^{er} avril 1766. Dans le milieu familial où il vécut,

il manifesta de bonne heure le goût du dessin. Il suivit les cours de la Société des Beaux-Arts, fondée en 1779, y remporta des récompenses, exposa au Salon de cette Société en 1781, différents tableaux ou esquisses : Dame romaine dans un moment de tristesse; Tête de vieillard d'après nature; La perfide Dalila saisit le temps du sommeil de Samson et lui coupe les cheveux (esquisses); l'Ange annonce à Manué la naissance de Samson (esquisse); Portrait de Dumoulin cadet. Ces envois parurent si remarquables que l'auteur du catalogue, Fontanel, déclare que « ce jeune élève qui n'a pas encore atteint sa dix-neuvième année, sera un jour l'honneur de sa patrie et la félicité de ses parents ». Fabre faisait déjà figure de grand homme de province. Aussi, son maître, le peintre montpelliérain Jean Coustou, voyant pour lui un brillant avenir, le dirige sur Paris, et le recommande particulièrement à son compatriote Vien. De l'atelier de Vien, Fabre passa dans celui de David. Il réunissait toutes les qualités qui font un prix de Rome. Aussi, au concours de 1787, avec le sujet : Nabuchodonosor fait tuer les enfants de Sédécias en présence de leur père, il obtint le premier grand prix. Il partit pour Rome en 1788 comme pensionnaire du Roi. Il s'y trouvait quand la Révolution éclata. La Convention nationale et le gouvernement pontifical ayant rompu les relations, les pensionnaires de l'Académie, sous la conduite de Fabre, se rendirent à Naples, où ils séjournèrent une année, au cours de laquelle Fabre alla rejoindre sa famille qui avait quitté la France et s'était réfugiée à Florence. Il s'y fixa à son tour et y fit toute sa carrière. Il y demeura plus

de trente ans. Il s'y fit connaître par son talent de peintre, pénétra dans la société florentine, fréquenta la cour du roi d'Etrurie, puis celle de la Grande-duchesse Elisa Bacciocchi, la sœur de Napoléon, devint professeur à l'Ecole de peinture de la ville de Florence; il avait acquis rapidement une très grande réputation qu'il exécuta en ce temps-là, ceux du petit roi Louis d'Etrurie, de Lucien Bonaparte, de la duchesse de Devonshire, de Canova, du duc de Feltre, de la duchesse de Feltre avec ses quatre enfants, pour ne citer que les principaux, comptent parmi les meilleures productions de l'Ecole de David, et sauveront de l'oubli le nom de F.-X. Fabre.

Dès le début de son séjour à Florence se noua l'intrigue extraordinaire qui devait lier la destinée de Fabre à celle de la comtesse d'Albany. Louise, princesse de Stolberg, comtesse d'Albany, avait épousé le Prétendant Charles-Edouard Stuart, qui, après avoir essayé de conquérir par les armes la couronne d'Angleterre, vaincu, exilé, s'était retiré en Italie. Vieilli avant l'âge, ivrogne et débauché, le Prétendant ne fut pas le modèle des époux et quand il mourut en 1788, une séparation avait depuis longtemps déjà rendu sa liberté à la comtesse d'Albany. Jeune et belle, assez frivole et aussi peu éthérée que possible, la Prétendante chercha des consolations hors de son ménage. Elle devint dès 1778, la maîtresse d'Alfieri, l'illustre poète italien et afficha une liaison qui fit scandale dans l'Europe entière. Pendant la Révolution, chassée de Paris, où elle résidait avec Alfieri, elle se retira à

Florence, où elle s'installa. C'est là qu'elle connut Fabre. Elle le prit d'abord comme maître à dessiner. Les leçons de dessin firent naître une passion qui dura toute la vie. A la mort d'Alfieri, en 1803, la comtesse hérita des biens, des collections et de la bibliothèque du poète. Plus tard, elle institua comme légataire universel, Fabre qui était devenu le compagnon de sa vie. Elle mourut en 1824.

Pendant son long séjour en Italie, Fabre n'avait pas seulement acquis la réputation d'un peintre de talent, il avait constitué aussi d'importantes collections de tableaux et d'objets d'art et une très riche bibliothèque. Il songeait depuis longtemps à en faire don à sa ville natale. En 1822, il était venu avec la comtesse d'Albany à Montpellier et dans ses conversations avec les représentants de la municipalité, avait annoncé son projet. Après la mort de son amie, il se décida à quitter Florence, à se fixer à Montpellier et à donner à la ville toutes ses collections. Voici la lettre qu'il adressait au maire de Montpellier, le 5 janvier 1825.

MONSIEUR LE MAIRE,

Je possède, en Italie, un nombre assez considérable de tableaux anciens et modernes, de livres, estampes, dessins et autres objets d'art, dont je me propose de faire hommage à la commune de Montpellier, ma ville natale; ma bibliothèque particulière contient ce qui a été publié de plus important sur les arts, les monuments antiques, musées, galeries publiques et particulières, voyages pittoresques, etc... Une donation en ma faveur, faite entre vifs,

par S. A. Mme la Comtesse Louise d'Albany, née princesse de Stolberg, m'a rendu libre propriétaire de sa bibliothèque et de celle du célèbre comte Vittorio Alfieri da Asti; cette dernière réunit ce qu'il y a de plus remarquable dans la littérature grecque, latine et italienne; celle de Mme la comtesse d'Albany est particulièrement composée des meilleurs livres français, anglais et allemands. La réunion de ces trois bibliothèques peut se monter, par approximation, à neuf mille volumes. J'ai pensé que le meilleur moyen d'assurer son intégrité serait de la consacrer à l'utilité publique.

En conséquence, j'offre à la commune de Montpellier la donation formelle de tous mes tableaux, livres, estampes, dessins et autres objets d'art, actuellement en ma possession, aux conditions suivantes, que je prends la liberté d'indiquer pour agir réciproquement avec pleine connaissance de cause.

J'exige, pour première condition, que cette collection de tableaux, livres, estampes, dessins et autres objets d'art doivent appartenir à perpétuité à la commune de Montpellier, réunie dans un seul et même local, et qu'on ne puisse jamais en rien soustraire, sous aucun prétexte; je m'en réserve la jouissance entière pour tout le reste de mes jours.

La commune de Montpellier choisira, d'accord avec moi, un local convenable pour réunir, sous le titre de Musée, tous les objets que je lui destine, et auxquels elle voudra bien ajouter ce qu'elle possède en ce genre. Ce musée sera ouvert au public certains jours de la semaine, conformément aux règlements qui seront faits à cet égard et d'accord avec moi.

Comme il importe essentiellement que cet établissement soit bien aéré, il devra être situé sur une place de l'intérieur de la ville ou sur les boulevards ou enfin sur l'Espla-

nade; il sera isolé, si c'est possible; il devra être assez spacieux pour contenir la bibliothèque, la galerie de tableaux et d'estampes et un local convenable pour mon habitation. Ce logement me sera destiné pour tout le cours de ma vie, et si dans l'emplacement où devra être fondé ce Musée, il existe un jardin qui en dépende, la jouissance entière m'en sera également réservée. Les écoles gratuites de dessin, d'architecture et de géométrie pratique pourront être établies dans le même bâtiment, si l'espace le permet, sans nuire à l'établissement principal.

La manière de disposer et arranger les tableaux, livres, estampes, etc... me sera réservée spécialement.

Les sommes nécessaires pour acquérir et approprier ce local à l'usage ci-dessus de la manière la plus convenable seront fournies par la commune, qui sera également chargée de toute espèce de dépenses pour l'entretien des bâtiments et les contributions, comme aussi pour la garde et la conservation des objets qui y seront réunis.

Les frais d'emballage et de transport de Florence à Montpellier, ainsi que les autres dépenses nécessitées par le déplacement des objets que je destine à la ville, ou qui doivent servir à mon usage particulier, seront payés par la commune. Il est indispensable que l'on obtienne du gouvernement la libre introduction jusqu'à Montpellier des objets ci-dessus mentionnés, pour obvier aux dommages qui pourraient résulter des visites aux douanes, etc., et, dans cette permission à obtenir du gouvernement, on n'oubliera pas de spécifier les bordures des tableaux, estampes et dessins, ainsi que mon argenterie, linge, porcelaines, cristaux, bronzes dorés, vins et autres objets à mon usage que je possède déjà et que je devrai introduire à Montpellier; et si cette permission n'était point accordée, les frais d'introduction pour les objets ci-dessus seront pareil-

NOTICE HISTORIQUE SUR LE MUSÉE DE MONTPELLIER

lement à la charge de la commune. Afin que le Maire et le Conseil Municipal puissent avoir une idée à peu près positive des tableaux que je destine à cet établissement, je me propose de leur en faire l'inventaire, où les sujets et les noms des auteurs sont désignés, et dont je crois pouvoir garantir l'authenticité, reconnue par les auteurs les plus distingués. Cet inventaire contient aussi le nombre et les sujets des estampes qui sont encadrées. Enfin, lorsque la commune de Montpellier aura délibéré sur ma proposition et qu'elle aura été autorisée par le gouvernement, et dans les formes voulues par la loi, à accepter ma donation aux conditions ci-dessus et à faire les dépenses nécessaires pour fonder ce nouvel établissement, elle voudra bien me délivrer un acte en forme légale, qui m'assure de l'observation exacte et invariable des susdites conditions.

Je supplie M. le Maire de faire en sorte que le choix du local soit déterminé avant mon départ pour l'Italie, qui aura lieu au plus tard dans les premiers jours du mois de mai prochain, et sitôt que les conditions sus-mentionnées seront acceptées et ratifiées, et que le local sera disponible, je procéderai à l'expédition de tout ce que j'offre à la Ville de Montpellier, dans le plus court délai possible.

A Montpellier, le 5 janvier 1825.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : F.-X. FABRE.

Le Maire de Montpellier, M. le Marquis de Dax-Daxat, donna lecture de cette lettre au Conseil municipal, dans la séance du 7 janvier 1825, au cours de laquelle fut prise la délibération suivante :

NOTICE HISTORIQUE

SUR LE

MUSÉE DE MONTPELLIER

Sur un rapport de Chaptal, ministre de l'Intérieur, un arrêté ayant été pris par les consuls le 14 fructidor an IX (1^{er} septembre 1801), qui constituait, au moyen d'envois de tableaux provenant du Louvre et de Versailles, quinze musées dans quinze des grandes villes de France, le président de l'Administration centrale du département de l'Hérault adressa au citoyen ministre de l'Intérieur la lettre suivante, lettre conservée aux archives de la Direction des Beaux-Arts :



[Handwritten mark]

CITOYEN MINISTRE,

L'École centrale du département a commencé à former un Muséum, qu'elle désire enrichir de quelques-uns des tableaux et des pièces de dessin dont celui de la commune de Paris se trouve surchargé. Elle reconnaît que les superbes dépouilles enlevées à l'Italie doivent rester dans la grande cité où siègent le corps législatif et le gouvernement; elle ne lui envie point les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Rubens, mais elle réclame quelques tableaux de nos bons maîtres, tels que Coypel, Mignard, Vouet, Lemoine, Restout, Carle Van-Loo, Vien, Doyen, quelques académies copiées par les pensionnaires entretenus à Rome, quelques bons dessins originaux. Ces modèles sont nécessaires pour exciter l'émulation des élèves, leur inspirer le goût du beau et développer en eux le germe du talent. Peu de cités réunissent autant de titres que celle de Montpellier à la concession que sollicite l'École centrale; son climat est propre à enflammer le génie des peintres et des sculpteurs; la nature s'y montre en toute saison sous un aspect riant et y étale toutes ses richesses. Montpellier a produit nombre d'excellents maîtres dans la peinture et la sculpture; les jeunes gens y sont entraînés par un penchant naturel vers les Beaux-Arts; ils s'y appliquent avec succès, et il ne leur manque que de bons modèles pour leur faire atteindre à la perfection.

Veillez, Citoyen Ministre, accueillir favorablement la demande de l'École centrale, et lui faire accorder une part dans le superflu des riches collections des tableaux et des dessins dont Paris surabonde.

Vive la République!

Salut et respect,
Marc-Ant. BAZILLE.

La première distribution ayant été faite et la Ville de Montpellier laissée dans l'oubli, bien qu'elle eût sollicité une part dans la distribution des objets d'art réunis au Muséum central, Bestieu (1), professeur de dessin à l'École centrale de l'Hérault, adressa une réclamation en ces termes:

Montpellier, le 8 vendémiaire, l'an X.

Bestieu, professeur de dessin à l'École centrale du département de l'Hérault, au Citoyen Ministre de l'Intérieur.

CITOYEN MINISTRE,

D'après la suppression de la place de conservateur des objets d'art, je demeure chargé d'une nouvelle occupation que je voudrais utiliser en rendant public le conservatoire; mais il faudrait, Citoyen Ministre, venir à mon secours et nous envoyer quelques tableaux de ceux jugés indignes d'entrer dans le Musée et qui tiendraient ici le premier rang. Vous nous aviez promis dans le temps votre protection pour cet objet auprès du Ministre de l'Intérieur. Permettez-moi de vous rappeler votre promesse, et je suis sûr que ce sera une époque mémorable pour les arts et les artistes, que l'envoi que vous nous ferez. Si je ne croyais point être indiscret, je vous demanderais de vouloir bien y joindre un plâtre de l'« Apollon » et du « Laocoon », et le citoyen Pajou, conservateur du Musée, qui connaît cette commune et ses artistes, se ferait un vrai plaisir de leur être utile, en leur envoyant, d'après vos ordres, de bonnes choses.

Salut et respect,

BESTIEU.

(1) Bestieu (Jean), fils légitime de Guillaume Bestieu, avocat, et de dame Jeanne Brun, élève de Coustou, professeur de dessin à l'École centrale du département de l'Hérault, né à Montpellier le 23 août 1734, mort dans la même ville le 8 mai 1842.